

73191
Code INSEE

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 073-217301910-20260303-21102_CFU_2025-BF

COMMUNE DE NOVALAISE
BUDGET ANNEXE 21102 – BON VENT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE 2025
2026/03/03/2

Date de la séance : 03.03.2026
Date de la convocation : 17.02.2026

Nombre de membres en exercices : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12

Présents : - CHARPINE François – DUPRAZ Fabien – FLEURET Anaïs - GARDET Catherine — MARCHAIS Marie-Lise – MANSOZ Carine – MANTEL Frédéric - PLOUZEAU Alain – TAIN Daniel – WDOWIAK Monika - WROBEL David.
Pouvoirs : CUCCURU Isabelle à GARDET Catherine — EHN Y Richard à TAVEL Claudine.

Les instructions budgétaires et comptables disposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté, au cours de l'exercice suivant, en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Claudine TAVEL, Maire, est appelé à délibérer sur l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé au 31.12.2025 _____	4 961.73 €
Affectation à la couverture du besoin de financement de la section investissement > crédit au compte 1068 sur BP 2026 _____	1 735.78 €
Déficit d'investissement à reporter au BP 2026 > ligne 001 sur BP 2026 _____	1 735.78 €
Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2026 > ligne 002 sur BP 2026 _____	3 225.95 €

Le Conseil Municipal approuve l'affectation du résultat ainsi proposé.
Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire, Claudine TAVEL



Le Secrétaire de séance, Fabien DUPRAZ

